

## **39 - Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» - Foyer des Jeunes Travailleurs «La Cassotte» - Versement de subventions**

*M. l'Adjoint GHEZALI, Rapporteur :*

### **1 - Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux»**

Une nouvelle convention pluriannuelle de trois ans avec l'Association gestionnaire du Foyer Mixte de Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» a été adoptée après étude du bilan de la convention précédente et du projet associatif présenté, par le Conseil Municipal le 22 février 2012.

Il convient, selon les termes de la convention d'objectifs et de moyens pour 2012 à 2014, de se prononcer sur le programme d'actions engagé par l'Association en 2013. Celui-ci détermine la participation financière de la Ville sur chaque action.

En conséquence, un avenant programmatif et financier fixant les actions soutenues par la Ville est passé pour l'année 2013 avec l'Association.

L'Association Foyer Mixte de Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» accueille en priorité des jeunes âgés de 16 à 30 ans dans une structure d'accueil, de logement et d'accompagnement socio-éducatif.

Le projet de l'Association est centré sur l'accueil des jeunes au cours de leur trajectoire d'insertion sociale et professionnelle. Sa mission centrale est de favoriser l'accès à l'autonomie et la socialisation des jeunes par l'habitat et par différentes formes d'incitation et d'actions dans les domaines où se forge leur qualification sociale : vie quotidienne, mobilité, emploi, formation, loisirs, culture...

Pour l'année 2013, le Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» continuera à développer ses actions sur les bases des principes et des valeurs de la charte de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes. Les actions, proposées dans les domaines de la prévention, de la santé, de la citoyenneté, de l'accès à la culture, sont développées à partir des outils : logement, restauration associative (ouverte sur l'extérieur), activités socio-éducatives, action culturelle et vie collective et associative.

#### **1.1. L'activité «accueil et logement»**

Le Foyer de Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» est ouvert à l'année, 24 h/24 et 7 jours/7. Le FJT «Les Oiseaux» dispose d'un parc de 162 chambres et studettes pour 182 places, réparties sur deux sites distincts (130 chambres et 12 studettes au «Foyer central» et 10 appartements en colocation - 20 chambres - au «Foyer Soleil»).

Les logements sont attribués par une commission interne, sous couvert de critères d'âges (16 à 30 ans), de situation socioprofessionnelle (emploi, toute forme de contrats, formation professionnelle ou stage sur l'Agglomération de Besançon) et de condition de ressources financières suffisantes.

En 2012, 417 personnes ont séjourné au FJT (445 en 2011, 484 en 2010, 453 en 2009, 488 en 2008) soit 46 936 nuitées (46 274 en 2011). Parmi eux, 45 ont effectué un séjour fractionné (formations et contrats en alternance, contre 67 en 2011). Le FJT a accueilli 41 % de femmes pour 59 % d'hommes en 2012 (chiffres identiques en 2011).

La durée moyenne des séjours est estimée à 5,2 mois. Elle se répartit à 75 % (313 jeunes pour des séjours de moins de six mois et 25 % (104 jeunes) pour des séjours de plus de six mois.

Le FJT «Les Oiseaux» a accueilli 27 jeunes (20 en 2011) issus de structures éducatives (Aide Sociale à l'Enfance, Centre Départemental de l'Enfance, Centres éducatifs...) ainsi qu'une dizaine de jeunes en situation de handicaps en partenariat avec l'ADAPEI, l'APF et le CRESSDEV.

Parmi les résidents entrés au FJT en 2012, 74 % étaient âgés de 16 à 25 ans, 16 % de 25 à 30 ans et 10 % avaient plus de 30 ans.

L'équipe du FJT constate, d'année en année, une augmentation significative du nombre de jeunes en situation de grande précarité (ressources financières fluctuantes et en-dessous du seuil de pauvreté).

De nombreux jeunes se trouvent dans des situations de rupture sociale, familiale et présentent des problématiques associées (troubles psychologiques, problématiques d'addictions).

Le FJT dispose d'une activité annexe d'Auberge de jeunesse (une dizaine de chambres disponibles sur l'année et davantage l'été). En 2012, l'auberge de jeunesse a comptabilisé 3 586 nuitées (3 468 en 2011, 3 472 en 2010). Les personnes hébergées proviennent d'une vingtaine de nationalités différentes.

L'accueil et le séjour de groupes s'appuient quant à eux sur des conventions passées avec des partenaires : le CRIJ pour les programmes Eurodyssée, Energie Cité, le CLA, le Lycée Ferté ou des clubs sportifs.

Les résidents bénéficient également d'une restauration collective, avec une tarification spéciale et avantageuse. Une exigence de qualité est mise en avant afin de permettre aux résidents du FJT l'accès à une alimentation régulière et équilibrée.

La restauration associative a servi 117 000 repas en 2012 (en moyenne 400 repas par jour), elle est ouverte sur l'extérieur (entreprises, artisans, personnes âgées du quartier...), sous condition d'adhésion à l'Association. Cette activité, à vocation sociale en proposant des repas à tarifs modérés, demeure un secteur encore fragile pour l'Association même si sa situation financière s'améliore (- 58 000 € de résultat d'exploitation en 2012, - 76 500 € en 2011). L'équilibre de cette activité est visé en 2014.

L'équipe du FJT compte au total 34 salariés permanents (30 ETP), répartis en quatre pôles d'activités : «Socio-éducatif et culturel», «Administration et Finances», «Habitat et Services généraux», «Restauration».

L'équipe socio-éducative et culturelle est composée d'une responsable de pôle, de trois animateurs socio-éducatifs, d'une animatrice socio-éducative, d'une volontaire de service civique et de trois agents d'accueil et de sécurité (veille de nuit).

### **Les perspectives 2013**

Afin de faire face aux évolutions des situations des jeunes vis-à-vis du logement, l'équipe du FJT «Les Oiseaux» poursuivra son travail d'observation. Le développement du réseau partenarial lié aux réponses de logements sera complémentaire de cette étude. Ceci permettra l'élaboration de projets de développement du parc de logements à venir.

Le FJT «Les Oiseaux» vise à renforcer sa communication sur son offre de service à destination de ces publics cibles : jeunes travailleurs, intérimaires, en formation professionnelle.

#### **1.2. La fonction «socio-éducative»**

Le projet socio-éducatif et culturel a été retravaillé et réécrit en 2011. Il recentre les missions du FJT «Les Oiseaux» sur sa fonction d'origine, à savoir de favoriser la socialisation, l'autonomie, la responsabilisation et la citoyenneté des jeunes adultes et des différents usagers.

La réorganisation des services du FJT «Les Oiseaux» est effective depuis un an. A la suite d'une phase de diagnostic des actions réalisées, l'équipe socio-éducative et culturelle a souhaité consolider et maintenir son action socio-éducative auprès des jeunes adultes, résidents du FJT mais aussi poursuivre le développement des partenariats avec d'autres structures sur le territoire bisontin (associations, administrations publiques, établissements publics et privés...).

Sur la base de ce projet socio-éducatif et culturel, la Ville de Besançon est partenaire du FJT «Les Oiseaux» et lui apporte un soutien financier chaque année.

### **1.2.1. Les activités socio-éducatives**

L'accompagnement des jeunes résidents se décline à travers un programme d'actions socio-éducatives.

Les jeunes accueillis au sein du FJT «Les Oiseaux» sont considérés comme des «adultes en devenir» : il s'agit alors pour le FJT d'inventer de nouvelles modalités d'intervention auprès des jeunes, en leur donnant à la fois des espaces d'expérimentation nécessaires à leur construction individuelle ; mais également des moyens concrets et réellement utiles pour pouvoir trouver une place dans la société à laquelle ils appartiennent.

L'équipe socio-éducative continue d'analyser les problématiques vécues par les jeunes. A partir de ces analyses, elle crée et développe des outils pédagogiques en réponse aux besoins des jeunes. Sur la saison 2012-2013, le guide informatif et pédagogique «Rédiger un CV et des lettres de motivation» a complété ceux créés en 2011 «Accès au logement autonome», «Tri des déchets» et «Gérer son budget personnel». Diffusés et expliqués aux jeunes résidents en complément du suivi individualisé. Leur utilisation est régulière particulièrement pour le guide «Gérer son budget personnel», diffusé à 28 jeunes résidents.

Les espaces de loisirs et de sports collectifs ont une importance prégnante dans la vie quotidienne du FJT. Ainsi, 4 tournois de «ping-pong», 1 séance de «renforcement musculaire», 1 tournoi de «billard», 3 soirées «barbecue», 2 soirées «karaoké», 3 soirées «Trad'flor» (danses folkloriques), 1 sortie «vélo», 3 soirées «football», 2 journées «ski à Métabief», 2 sorties «patinoire», 6 soirées «initiation à la sophrologie», 2 soirées «Docus du lundi», 2 ateliers de «réparation de vélos» et 1 atelier «cuisine».

Enfin, pour compenser la solitude et l'isolement des jeunes en rupture familiale, un repas de Noël a été organisé.

### **Les perspectives 2013**

En termes de perspectives pour l'année à venir, un projet d'implantation d'une plateforme de compostage accéléré en partenariat avec le SYBERT est en cours, nécessitant un travail complémentaire de sensibilisation au «tri des déchets».

L'équipe souhaite créer et développer de nouvelles activités socio-éducatives sur les thématiques des «stéréotypes de genres» (relation hommes/femmes), de la «santé et du bien-être des jeunes» (sexualité, conduites à risques...). L'équipe continuera à développer ses actions visant à éviter les situations d'exclusion sociale des jeunes. L'étayage des jeunes dans leurs trajectoires, tout en leur laissant liberté et maîtrise des choix les concernant, reste un objectif pour l'équipe du FJT.

### **1.2.2. Les actions culturelles**

Le FJT «Les Oiseaux» propose «une action culturelle éclectique et attractive, élaborée dans une logique d'ouverture sur le quartier et sur la Ville». Inscrite dans un mouvement d'éducation populaire, l'action du FJT «Les Oiseaux» défend un droit à la culture pour tous.

La programmation proposée par le FJT «Les Oiseaux» est en accès libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). L'accès aux spectacles et aux projections est soumis, depuis janvier 2012, à l'adhésion à l'Association gestionnaire du FMJT, ainsi qu'à un système de billetterie exonérée. L'axe de gratuité est un élément fondamental de la politique culturelle de l'établissement. Le FJT, à travers ces actions, fait obstacle à une certaine «ghettoïsation» des habitants et intervient sur le territoire comme structure de proximité. Cette dynamique positive rejaillit sur ses différents usagers et particulièrement sur les jeunes résidents.

Le FJT «Les Oiseaux» dispose de plusieurs salles aménagées et programme ainsi des séances de cinéma, des concerts et spectacles vivants, des expositions et des guinguettes. Ainsi sur la saison 2012-2013 :

- 30 séances de cinéma ont été projetées au «Ciné-Club Les Oiseaux» (20 longs métrages, 6 séances de courts métrages, 4 projections-débats et 3 cinéma en plein air), soit un total de 2 172 entrées, pour une moyenne de 72 spectateurs par séance,
- 12 concerts (rock, blues, jazz, chanson, musique classique...) et 5 spectacles vivants ont été proposés, soit un total de 2 687 entrées pour une moyenne de 158 spectateurs par séance,
- 8 guinguettes ont été réalisées, soit un total de 2 018 entrées, pour une moyenne de 252 spectateurs par séance
- 16 expositions différentes ont été proposées dans la galerie du FJT «Les Oiseaux». Les 13 vernissages ont accueilli environ 530 visiteurs.

Cette programmation de qualité, de septembre à juin, est gratuite et libre d'accès à tous les publics, résidents ou extérieurs, afin de procurer une ouverture d'esprit facteur de mixité et de socialisation. Elle est largement ouverte sur le quartier et contribue au rayonnement et à l'animation de ce dernier.

En parallèle de la programmation culturelle annuelle, l'équipe a développé des projets avec différentes associations :

- deux plateaux concerts ont été organisés en partenariat avec l'association Le Bastion
- 3 spectacles de contes avec la Compagnie «A leur des Contes»
- concert-spectacle «en roue libre» de David Sire en partenariat avec l'association «Côté Court»
- dans le cadre de la programmation :
  - . du festival GÉNÉRIQ accueil du concert «Lescop» en novembre 2012
  - . de l'anniversaire des 15 ans de la Radio Campus, les émissions «Local Oysters» et «God Ska the Queen» ont été enregistrés au FJT
  - . Du festival «Diversité» organisé par le «Pôle Image Franche-Comté» le film «Sur la Planche» a été proposé en mars 2013
  - . des 10 ans d'anniversaire de l'association Uppertone, accueil du film «Marley».

La première phase du projet d'aménagement de la salle cinéma a été engagée en 2012 (investissements techniques et mobilier).

### **Les perspectives 2013**

Concernant les activités culturelles, plusieurs objectifs seront poursuivis :

- valoriser le travail d'action culturelle du FJT : évaluation quantitative de la fréquentation des actions proposées, mise en valeur des actions par le biais d'une meilleure communication, développement d'une logique de projets (1 ou 2 grands projets annuels),
- développer le travail de médiation culturelle : renforcer les interactions avec les artistes et œuvres culturelles, développer les partenariats avec les structures culturelles du territoire,
- mener à terme le projet de passage au cinéma numérique.

### **1.2.3. La vie associative, participative et solidaire**

La vie associative se matérialise au FJT «Les Oiseaux» à travers différentes activités : la cafétéria associative (lieu de convivialité), le Conseil de maison (trois réunions dans l'année, une vingtaine de participants en moyenne) et la mise à disposition de salles pour les associations de quartier.

L'année 2013 est une année clé pour le FJT. En effet, l'établissement a ouvert ses portes en 1963. Cet anniversaire a donc été l'occasion de réaliser un évènement à partir de l'histoire, des valeurs et des différentes activités qui composent le quotidien du FJT. Sans en faire un évènement démesuré, mais suffisamment significatif, l'équipe du FJT Les Oiseaux souhaitait pouvoir mettre en avant les valeurs et l'esprit de l'association. Cet évènement a été pensé pour être représentatif des multiples activités réalisées toute l'année. Il se voulait à l'image des diverses personnes qui fréquentent le FJT Les Oiseaux. Cet évènement était construit autour d'un programme varié.

Issu d'une demande des résidents du FJT adressé au Conseil de maison, un espace de convivialité a été créé. Il comprend un petit salon (canapés, table basse), deux bibliothèques et un espace de travail collectif.

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) du FJT Les Oiseaux a été créé officiellement le 26 novembre 2012. Cette instance consultative des usagers du FJT vient compléter le Conseil de maison (réunion d'échanges libres avec les résidents et l'équipe). Le CVS est composé de représentants élus par les usagers de l'établissement (résidents, adhérents, personnel, administrateurs). Ce conseil a pour objectif d'améliorer le fonctionnement du FJT.

Concernant l'accueil d'association, le FJT accueille en permanence sur l'année, le Club de l'Amitié (3<sup>ème</sup> Age), la chorale de l'ASEP, les associations «BHEP» (poker), «EPI», Agro-bio conso (paniers bio), les paniers de l'Anet (AMAP)..., et de façon plus ponctuelle diverses associations pour leurs assemblées générales, leurs réunions ou encore des temps de formation...

### **Les perspectives 2013**

2 objectifs principaux :

- Continuité et développement du Conseil de la Vie Sociale
- Création d'un fond coopératif et solidaire : appui financier et méthodologique au développement de projets des jeunes résidents.

La fonction socio-éducative en direction des jeunes et le lien social développé par le FJT de par son ancrage sur le territoire en tant que lieu de vie, d'animation et de mixité sociale, constitue la plus value du projet de l'Association FJT «Les Oiseaux».

### **1.3 - Financement**

Le FJT accuse un déficit en 2012 avec un résultat net comptable de **- 42 K€** avec 1 938 547 € de charges, contre 1 896 271 € de produits.

Le secteur socio-éducatif et culturel accuse une perte d'exploitation de 71 K€. L'association s'interroge sur la pérennité de cette action d'utilité sociale.

Le budget prévisionnel du FJT pour 2013 s'élève à 1 975 850 €.

Il est proposé d'accompagner les actions socio éducatives du FJT pour un montant de **41 000 €**.

Pour 2013, le FJT «Les Oiseaux» sollicite une subvention d'investissement de **6 000 €** afin de finaliser son projet de passage au numérique de son activité cinéma.

## **2 - Foyer des Jeunes Travailleurs «La Cassotte»**

Le projet de l'Association Foyer des Jeunes Travailleurs «La Cassotte» était jusqu'en 2010 suivi et soutenu par le CCAS. En 2011, la Ville, pour être en cohérence vis-à-vis des deux FJT, a repris le suivi de cette structure et le Conseil Municipal a adopté le 22 février 2012 une convention de partenariat, d'objectifs et de moyens pour 2012 à 2014.

L'association «Foyer des Jeunes Travailleurs - La Cassotte», au-delà de l'hébergement, a pour mission d'accueillir et de soutenir les jeunes, de les accompagner et les aider à la prise d'autonomie, de favoriser l'intégration sociale et l'exercice de la citoyenneté, etc.

En 2011, l'Association a réécrit son Projet associatif et son Projet d'Etablissement, afin d'affirmer le dynamisme et l'adéquation de ces derniers face aux évolutions sociétales.

L'Association sur la base de valeurs partagées, met en œuvre des actions qui s'adaptent aux évolutions constatées. Il s'agit d'offrir :

- . en priorité aux jeunes de 16 à 25 ans de conditions modestes voire précaires, un lieu de vie, des prestations et un accompagnement éducatif et social personnalisé,
- . un hébergement temporaire en période d'été à des groupes de jeunes, des couples, des personnes seules de conditions modestes,
- . aux adhérents de l'Association, un service de restauration et plus largement un certain nombre de services en conformité avec ses valeurs,

et de manière limitée et occasionnelle, à la demande des pouvoirs publics, de participer à des actions sociales (accueil d'urgence de jeunes, accueil temporaire et hébergement de jeunes de 16 à 25 ans, en grandes difficultés).

L'Association, à travers l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement de jeunes, remplit une mission d'utilité sociale et d'intérêt général. Elle s'appuie sur des valeurs défendues par l'ensemble de ses membres et par les professionnels qui interviennent auprès des personnes accueillies.

La valeur de la personne est reconnue, ses droits sont garantis, l'Association veille à :

- valoriser et promouvoir la personne,
- permettre le développement du «vivre ensemble»...
- permettre aux jeunes accueillis de prendre leur place dans la société...
- favoriser le développement de l'autonomie et la responsabilisation...

Au 31 décembre 2012, le FJT «La Cassotte» emploie 27 salariés soit 23,75 équivalents temps plein (21 permanents et 6 CDD/CAE).

### **2.1 - La fonction «accueil et logement»**

Le FJT «La Cassotte» accueille des jeunes de 16 à 25 ans (population mixte) avec une possibilité d'accueil jusqu'à 30 ans.

Ces jeunes sont dans une trajectoire d'insertion sociale et professionnelle.

«A ce titre, les professionnels des FJT participent à l'entrée des jeunes dans la vie active et au développement de leur citoyenneté en favorisant tant leur insertion sociale et professionnelle que leur sensibilisation à la santé, la culture, les loisirs, etc.» (*orientations circulaires n° 96-753 du 17/12/1996*).

Le FJT propose un accueil à des jeunes qui sont en mesure de construire un projet et d'assumer financièrement leur hébergement.



En 2012, 350 jeunes (contre 386 en 2011) ont été accueillis (201 filles et 159 hommes) représentant 39 713 nuitées (42 680 en 2011).

En 2012, les 18-21 ans représentent 48 % des effectifs (39 % en 2011), les 22-25 ans 17 % (30 % en 2011).

140 chambres sont disponibles et 4 chambres répondent aux critères de l'Allocation de Logement Temporaire, «ALT». Le taux de remplissage est de 80 % en moyenne sur l'année (50 % en période estivale).

L'occupation des chambres est soumise à des variations saisonnières qui ont leur importance. Cette année, pour la première fois en septembre, des chambres sont restées vacantes. En fin d'année scolaire, les jeunes, qui sont en formation professionnalisante souvent quittent l'établissement ; aussi durant la période estivale, l'établissement élargit son accueil à beaucoup de jeunes de passage.

Le FJT n'est pas un lieu anonyme où les jeunes prennent juste une chambre mais c'est aussi un lieu de vie, d'accompagnement et d'accueil que les animateurs et le personnel du FJT apportent selon les demandes. De plus, le FJT a l'agrément de résidence sociale et d'accompagnement dans le logement autonome.

L'activité restauration en 2012 est en progression. 88 168 repas ont été servis (85 974 en 2011) pour un chiffre d'affaires de 496 950,26 € (488 089,14 € en 2011). Elle affiche une meilleure fréquentation au premier semestre suite au nouvel élan donné par le nouveau groupe interne «Restauration» comprenant des administrateurs et des professionnels. Ils se sont notamment fortement impliqués pour faire connaître davantage la prestation de «La Cassotte» et sa qualité.

Le FJT est un lieu «tremplin» vers l'autonomie : accompagnement de jeunes par exemple vers un CHRS pour les jeunes en difficultés ou un logement de droit commun lorsque les jeunes y sont prêts (en partenariat avec les bailleurs privés ou publics, FSL, etc.) (cf. agrément préfectoral de janvier 2011 «agrément ingénierie sociale, financière, et technique», selon le décret du 30 décembre 2009).

## **2.2. - La fonction «socio-éducative»**

La pluralité des profils accueillis au FJT entraîne la mise en œuvre d'une dynamique professionnelle collective qui permet aux jeunes de développer des compétences. Le suivi socio-éducatif constitue donc un des fondements de l'accompagnement proposé au FJT : «L'accession à l'autonomie est certes l'objectif central, toutefois les jeunes ont besoin d'un accompagnement qui prenne en compte leur trajectoire de vie avec leurs problèmes et leurs caractéristiques».

L'action éducative est conduite par une équipe qualifiée chargée d'organiser différentes actions. Le foyer et son infrastructure socio-éducative répondent aux objectifs des projets personnalisés et favorisent la mise en œuvre d'actions collectives :

- l'accueil qui sollicite un temps conséquent car il est individualisé,
- et l'organisation du temps libre et des loisirs.

La prise en compte et l'organisation du temps libre représentent un enjeu important pour les jeunes accueillis. Organiser le temps libre c'est favoriser la cohésion sociale, développer les mises en situation. Le brassage social et l'insertion sociale sont ainsi fortement visés. L'équipe peut affiner l'observation des jeunes, identifier ses capacités ou ses points faibles. En ce qui concerne le jeune, il est associé aux choix, cet «apprenti citoyen» peut aussi par ce biais, découvrir et expérimenter le monde qui l'entoure.

Les jeunes travaillent et sont présents en soirée et le week-end. L'intervention des professionnels permet la mise en œuvre d'activités ponctuelles. Des choix sont à réaliser au regard de l'organisation, toutefois la planification de sorties est réalisable lorsqu'elle est anticipée. Les jeunes sont encouragés à rejoindre d'autres activités proposées par d'autres organismes.

Des sorties culturelles telles que le cinéma, le théâtre, des concerts sont proposés en vue de favoriser l'ouverture et l'insertion. Les objectifs visés sont : l'apprentissage de la vie sociale et l'autonomie.

Dans un souci d'ouverture et d'intégration sociale, une des originalités du foyer est d'inviter le public et «l'extérieur» à venir à la rencontre des jeunes. Ainsi des activités spécifiques sont organisées telles que : théâtre, projection de films, expositions...

Une logique de projet mêlant les différents intervenants est inscrite dans la vie du Foyer. Aux problèmes d'insertion professionnelle s'ajoutent souvent des problématiques d'insertion sociale, des difficultés personnelles et des situations liées à des contextes familiaux douloureux.

Les actions mises en œuvre sont diversifiées afin de toucher le maximum de jeunes. Les actions collectives et individuelles cherchent à favoriser les rencontres, les échanges et reposent sur une démarche personnelle et volontaire des résidents.

**\* Actions conduites :**

- **l'emploi** : Médiation, appui, suivi de l'évolution des projets professionnels, aide à la compréhension du contexte, accompagnement à la Mission Locale (visites, appels téléphoniques...), rencontres avec les employeurs, conseils pour l'élaboration de CV, élaboration des courriers de recherche d'emploi...

- **la formation** : rencontres avec les établissements de formation, réponses individuelles en fonction des objectifs spécifiques d'un projet (attitudes, comportements...), soutien au projet de formation ou professionnel

- **le logement** : l'objectif de l'accueil au foyer est que le jeune soit «acteur de son hébergement». Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de lui faire acquérir toutes les connaissances de l'accès au logement autonome. Pour y parvenir, le jeune est accompagné dans les démarches administratives : la gestion financière et la gestion du budget, formalités administratives, orientation vers des structures adaptées en cas de difficultés (Contrats jeunes majeurs, hébergement «social» tel que CHRS...), santé (suivi individuel et prévention).

- **Projets individualisés avec Objectifs** : Contractualisés avec les jeunes les plus en difficultés, le Projet individualisé avec Objectifs permet de cadrer des parcours et d'accompagner le jeune afin d'accéder à un logement autonome.

Des activités spécifiques sont également organisées : nettoyage des berges du Doubs, jeux d'expression, percussions, projets permettant de créer du lien intergénérationnel avec le quartier, éducation à l'alimentation, etc.

Enfin, le FJT accueille et accompagne des stagiaires issus de diverses formations du secteur social : Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale, Conseiller en économie sociale et familiale, éducateur spécialisé mais également dans le secteur de la restauration ou du service entretien. Un tutorat est organisé en fonction des diplômes.

Le FJT loue également ses salles aux associations et autres personnes intéressées. Dans le cadre du nouveau partenariat, le FJT mettra gracieusement à disposition une salle pour des réunions municipales et notamment celle du CCH.

L'équipe des animateurs de la Cassotte invente, en fonction des périodes et des nouvelles idées ou compétences internes, des axes d'animation parfois très simples mais très appréciés, tel des soirées d'ateliers pratiques (jonglerie, modelage de ballons...), qui valorisent ceux qui parfois ne le sont pas du tout dans des cadres plus classiques... ; des activités sportives sont en attente d'être développées (football) et les premières mises en œuvres ont été très appréciées.



Des actions de préventions se sont poursuivies sur des thèmes incontournables (ex : préventions des addictions avec le CODES...).

De même le travail en partenariat avec les dispositifs et structures qui peuvent apporter des solutions de logement pour la sortie des jeunes qui ont de faibles ressources mais qui n'ont pas vocation à rester indéfiniment au FJT, par exemple les «logements-tremplin» que proposent le CCAS, dans le cadre du groupe de travail «dé-cohabitation jeunes» ou, bien sûr les bailleurs sociaux avec lesquels l'équipe développe de nouveaux liens.

Une convention avec l'ADAPEI est en cours pour l'accueil de jeunes porteurs de handicap ainsi que pour l'accueil de jeunes du CAUDA.

A signaler que le FJT est aussi présent aux réunions du SIAO, tant comme partenaire pour l'intégration de jeunes au FJT, que pour des réorientations de jeunes qui se révéleraient comme ayant besoin d'un accompagnement social beaucoup plus soutenu et qui ne relève pas d'un FJT (orientation vers un CHRS par exemple).

Pour le Projet d'Etablissement, l'équipe de «La Cassotte» s'engage dans une Démarche Qualité qui s'appuie sur un travail d'«Evaluation Interne des Pratiques Professionnelles», évaluation interne prévue par la Loi qui régit la structure (Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'Action sociale et qui s'applique aux Foyers de Jeunes Travailleurs) ; ce travail d'analyse et d'évaluation des pratiques va se dérouler, comme l'écriture du projet Associatif et celui du Projet d'Etablissement, dans une démarche très participative qui implique tous les salariés, par groupe ou sous groupe, avec une participation de deux administrateurs intéressés à la vie interne de la structure.

### 2.3 - Financement

Le Compte de Résultat présente un résultat négatif de **-26 167,19 €** en 2012 (42 669,95 € en 2011); le montant des charges s'élevant à 1 597 722,64 € et les produits à 1 571 555,45 €, l'essentiel du déséquilibre provenant d'une baisse des produits de restauration, les produits de l'hébergement se maintenant.

Le budget prévisionnel 2013 s'élève à 1 469 873 €.

Il est proposé d'accompagner les actions socio-éducatives du FJT pour un montant de **15 500 €**.

### Propositions

Le Conseil Municipal est donc invité à :

- se prononcer sur le versement d'une subvention d'un montant de 41 000 € au Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux», déduction faite de l'acompte de 10 150 € versé en début d'année 2013 (Conseil Municipal du 21 janvier 2013),

- se prononcer sur le versement d'une subvention d'un montant de 15 500 € au Foyer des Jeunes Travailleurs «La Cassotte»,

La somme de 56 500 € sera prélevée sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2013 au chapitre 65.422.6574.47041.

- se prononcer sur le versement d'une subvention d'investissement d'un montant de 6 000 € au Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux», dont la somme sera prélevée sur la ligne 204.422.20421.00509.47030,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant programmatif pour 2013 avec le Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux»,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant programmatif pour 2013 avec le Foyer des Jeunes Travailleurs «La Cassotte».

**«M. LE MAIRE** : C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Mme HINCELIN n'a pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 15 juillet 2013.*